



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 26 novembre 2019

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

à

Affaire suivie
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr
03 87 34 33 22

Monsieur le Maire
Mairie de Thionville
Rue Georges Ditsch
57100 Thionville

Objet : Dossier de déclaration concernant la requalification du site Klopp – Construction de logements - Thionville

PJ : Descriptif de l'opération
Récépissé en date du 06 septembre 2019
1 dossier de déclaration

Ref : DDM\Dossiers instruits_en cours\EP\THONVILLE\2019 D REQUALIF SITE KLOPP

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **requalification du site Klopp, construction de logements à Thionville**

Ce dossier a été déposé par : DEMATHIEU BARD IMMOBILIER

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

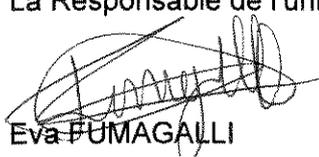
- le descriptif de l'opération ;
- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2019-00473** en date du 06 septembre 2019, accompagné du courrier de notification en date du 26 novembre 2019.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'unité Police de l'eau p.i.,


Eva PUMAGALLI

Copie :
DEMATHIEU BARD IMMOBILIER